



COMPTE RENDU CSAL DU 19 avril 2023

Le 19 avril 2023, s'est déroulé le CSAL avec pour ordre du jour :

- l'approbation des procès verbaux de séance des CTL 3 11 19 et 28 octobre 2022.
- Opérations NRP du 01/09/2023
- Réorganisation des services de la direction
- Expérimentation PRIE (pour information)
- Le bilan du budget 2022 et le budget prévisionnel 2023
- Bilan formation professionnelle 2022
- Questions diverses

Suite au refus du Directeur de participer à la réunion de travail du 18/04/2023 concernant le devenir des agents du SIP et plus globalement de l'ensemble des agents de finances publiques travaillant sur le site de Bron, nous avons demandé ont demandé que le sujet de leur devenir **soit abordé de façon prioritaire lors de cette assemblée.**

La direction a insisté sur la « bienveillance » dont elle fait preuve dans la gestion de la réorganisation suite à l'incendie. Elle espère une réhabilitation totale du site courant 2024 sans pouvoir préciser de date. Toutefois, les services de back-office (autre que l'accueil) un retour sur site serait prévu en septembre 2023.

Les agents de Bron seront répartis entre les sites de la CAE, de Vaux en Velin et les établissements France Services de Parilly et Bramet.

CAE

9 agents (équivalant temps plein) et un cadre seront affectés sur le site de la CAE, Parmi eux, 7 seront en charge de l'accueil téléphonique, des e-contact et de la gestion. Le standard téléphonique de Bron sera basculé vers la CAE pour permettre aux agents d'effectuer leurs missions.

2 agents viendront en renfort à l'Équipe Spécialise d'Accueil de la CAE.

Vaulx en Velin

18 postes de travail ont été aménagés pour l'occasion, 13 agents de Bron et deux encadrants seront en charge des missions de gestion (assiette, comptabilité et recouvrement).

Parmi eux 1 personne sera affectée à l'accueil physique du SIP de Vaulx en Velin.

En l'état actuel des choses, l'accueil des usagers de Bron sera réalisé par la CAE et Vaux en Velin. Il a été évoqué la possibilité qu'elle soit également faite sur le site de Vénissieux (avec l'ajout d'un agent de Bron en renfort).

La direction insiste sur le possible remaniement de cette organisation selon les événements.

A Bron, à Vaulx, à Vénissieux et ailleurs, les suppressions d'emplois sans fin vont faire sentir encore plus violemment leurs effets ! FO-DGFIP 69 exige plus que jamais des créations de postes à hauteur des besoins des services.

France Service

2 agents feront des réceptions sur rendez-vous dans les établissements France Services de Parilly et Bramet.

Frais de déplacement

La direction remboursera les frais supplémentaires résultant des déplacements entre Bron et la résidence administrative provisoire.

Ticket restaurant

La direction a rappelé que la subvention à la participation des repas est affectée soit pour un repas dans un restaurant administratif soit au financement des tickets restaurant. La subvention est attribuée une seule fois et ne peut pas être cumulative.

Télétravail

Il n'y aura plus de télétravail exceptionnel mais seulement ponctuel, en cas de dépassement des quotas, ces derniers seront automatiquement renouvelés.

Par ailleurs, la direction a évoqué la possibilité d'un allègement des plages fixes dont les modalités restent à déterminer.

Respect du choix géographique

L'administration s'est engagée à respecter les vœux d'affectations des agents pour les sites provisoires.

Communication externe

Un communiqué a été adressé aux maires des communes concernées afin qu'ils puissent informer leurs populations sur les possibilités d'accueils provisoires mis en place par la DRFIP69.

Fin du CSAL

Les OS ont décidé de boycotter la suite de la séance en raison du refus du directeur d'expliquer les raisons de la mise en place du nouvel organigramme de la direction et ses effets potentiels sur le fonctionnement des services.

Concernant BRON, dans une lettre ouverte adressée le 14/04/2023 au directeur, FO DGFIP RHONE demandait que dans ces circonstances exceptionnelles des mesures exceptionnelles soient prises.

Si nous avons été entendus pour les frais de déplacement, le télétravail, le choix du site de travail pour les agents, il reste un certain nombre de revendications qui n'ont pas fait l'objet de discussions ou qui sont restées sans réponse, comme celles :

- de laisser de la souplesse aux différents postes et qu'ils puissent s'organiser en interne afin de réaliser au mieux leurs missions. Pour se faire, nous vous demandons de ne pas interférer dans le

fonctionnement des postes, comme par exemple pour le SIP de BRON qui se retrouve à tripler voir quadrupler le nombre d'agents au téléphone avant même que la campagne IR ait commencé.

- de réserver des box dédiés à Bron, et uniquement à Bron, aux collègues chargés de l'accueil du site de Bron; de prévoir la présence d'affiches précisant "accueil BRON uniquement" sur ces box.
- de prendre en charge les frais de garderies supplémentaires pour les agents, qui de par les nouvelles contraintes géographiques doivent à leur frais augmenter les heures de gardes de leurs enfants.

- FO DGFIP RHONE dénonce les conséquences d'un relogement contraint et inadapté pour les collègues:

- Un entassement sévère du SGC à Saint Priest;
- un mode de travail éclaté pour le SIE et le SIP;
- une surcharge d'activité à l'accueil dont se seraient bien passés les sites de Vaulx et Vénissieux. FO DGFIP demande des effectifs en renfort (ERD, vacataires...) pour ces services en souffrance.
- FO DGFIP demande également :

- pour les collègues qui le souhaitent, la possibilité pour tous de télétravailler a minima 4 jours.

- de trouver une autre solution, (location dans le parc privé) pour éviter un entassement des collègues au SGC à Saint Priest. A défaut, autoriser le télétravail.

- le renforcement de la sécurité à Vaulx En Velin : un vigile ne suffira pas ! Vous ne pouvez pas décemment déplacer des collègues, déjà choqués, sur un site qui subit quotidiennement des agressions verbales et matérielles (cf. fiches de signalement...)

- la prise en charge d'un abonnement de parking privé pour les collègues qui se déplacent en véhicule à Vaulx En Velin, ou pour ceux qui se rendent sur les autres sites aux nombre de places de parking insuffisant.

Vos élus FO DGFIP restent à vos côtés en cette période difficile et s'attacheront à obtenir des réponses et des solutions perennes pour les collègues du site de BRON.

Concernant la « réorganisation » de la DRFiP, FO-DRFiP 69 dénonce un projet ubuesque et dogmatique (Organisation déjà appliquée dans le Var et les Bouches du Rhône et déjà remise en cause depuis), il vise à regrouper des fonctions sans lien ou presque et sépare des missions organiquement liées.

Concernant le rattachement d'une partie de la division des Domaines à la MRPIE, il y a fort à parier que cette initiative ne serve rapidement de prétexte à de nouvelles suppressions d'emploi.

— FO-DGFIP Première organisation à la DRFIP du RHÖNE ---